

modérément certains appartements, tandis qu'on laisse les passages, les corridors très froids. Il y a plus encore ; c'est qu'évidemment la petitesse des classes, leur peu d'élévation, leur manque absolu de proportions avec le nombre d'élèves qu'elles renferment, l'absence de ventilateurs doivent conduire à ouvrir les fenêtres, ce qui cause en tout état de température extérieure, mais surtout dans la mauvaise saison, un changement brusque, dont des élèves robustes et habitués à toute espèce de transitions de ce genre, peuvent bien quelquefois ne pas se sentir, (quoique l'expérience ne soit bonne à faire pour personne) mais dont les enfants faibles et délicats ne manquent jamais de souffrir de la manière la plus funeste.

Or, il est évident que la mauvaise distribution intérieure de l'école est la cause de tout le mal.

Une des choses qui frappent le plus désagréablement le visiteur, en entrant dans nos écoles du Bas-Canada et même dans un grand nombre de collèges et d'académies, ce sont les sièges et les bancs sans dossiers, qui sont pour les enfants de véritables instruments de supplice. Le maître a toujours une chaise, quand il n'a pas un fauteuil ; mais qu'il essaie de se tenir lui-même assis sur un banc ou sur un siège sans dossier tout le temps que dure sa classe, et il verra si le malaise et la lassitude qu'il éprouvera favoriseront beaucoup l'activité de son intelligence. Qu'il cesse donc de s'étonner de voir un pauvre petit enfant cloué dans une position aussi incommode, se balancer et se tremousser en tous sens, changer de posture à chaque instant pour varier au moins le supplice, tantôt mettre ses mains derrière le banc, tantôt agiter ses pieds et se donner par là, à lui-même et aux autres, une foule de distractions, qui impatientent l'instituteur et attirent à l'élève des coups ou d'autres punitions. On le banc sans dossier est près d'une table, ou il n'y a point de table ni de pupitre. Dans ce dernier cas, on l'approche assez fréquemment du mur ou de la cloison, et il y a en cela, nous ne dirons pas un calcul, mais une sorte de prévision instinctive, qui prouve à elle seule combien un dossier à un banc ou à un siège quelconque est nécessaire. Nous n'avons pas besoin de dire combien est gênante la position d'élèves assis sur un banc isolé dans le milieu d'un appartement ; mais le mur ou la cloison qui sont nécessairement perpendiculaires, remplaceront difficilement le dossier et n'offriront à la colonne vertébrale qu'un appui fort imparfait et fort incommode. L'élève s'inclinera en avant, appuiera ses coudes sur ses genoux et sa tête sur ses mains, il se penchera à droite ou à gauche ; deux ou trois élèves qui s'entendront ensemble, éloigneront insensiblement le banc du mur ; de là dérangement, chute d'un ou deux élèves, et quelquefois du banc tout entier.

Si le banc est près d'une table ou d'un pupitre, l'élève s'inclinera sur la table et se tiendra presque constamment dans cette posture, mauvaise, gênante pour les poumons, et propre à faciliter chez ceux qui y ont une tendance une déviation de l'épine dorsale (1). Beaucoup de jeunes per-

sonnes ont ce que l'on appelle un faux côté, en sortant de l'école ou du pensionnat, et l'on ne doit l'attribuer à aucune autre cause. Des médecins très recommandables nous ont même assuré que, dans leur opinion, ce fait pourrait bien se trouver au nombre des causes du développement progressif de la consommation dans notre pays.

Aux Etats-Unis, et presque partout dans le Haut-Canada, ainsi que dans les écoles normales du Bas-Banada, on se sert maintenant de pupitres et de sièges faits sur un plan calculé de manière à remédier à tous les inconvénients que nous venons de signaler, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs des gravures que nous avons fait copier de l'excellent ouvrage de M. Barnard, si souvent cité par nous dans le cours de ces articles.

On pourra peut-être nous opposer le prix un peu élevé de quelques-uns de ces modèles ; mais le premier dessin que nous donnons peut être exécuté à un prix très raisonnable, surtout si, au lieu de mettre des supports en fer, on met, tout uniment, deux pièces de bois quarrées pour appui à chaque siège, en ayant soin de les clouer très solidement au plancher.

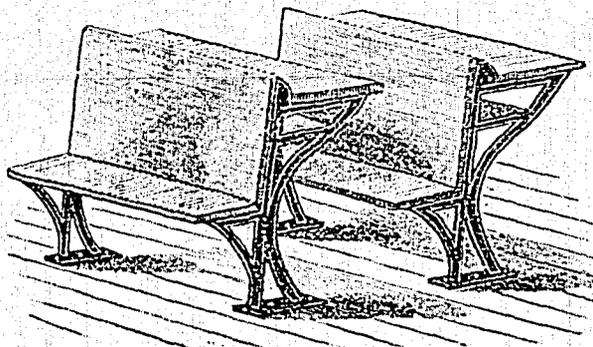


Fig. 1.

Le dossier de chaque banc forme un pupitre convenable pour l'élève de la rangée suivante. Cette espèce de siège conviendra parfaitement pour une école élémentaire. Le siège doit être fait de manière à ce que les pieds de l'élève assis puissent s'appuyer sur le plancher et que le genou soit plié à angle droit. Le dossier doit être, comme il est indiqué, incliné de manière à correspondre à la position du dos lorsqu'on veut s'appuyer en arrière, étant assis tel qu'indiqué. Les sièges et pupitres doivent être disposés en amphithéâtre, les plus bas, plus près du maître, et les plus élevés, en arrière. La hauteur du siège, pour une classe élémentaire, doit varier graduellement de 9 1/2 pouces à 17 pouces.

La figure suivante représente un pupitre double avec deux sièges fixés sur des supports en fer. Au lieu d'une planchette sous la table, sur laquelle l'élève place ses livres, papiers, etc., il y a ici un véritable pupitre. Cette seconde figure reproduit assez exactement les sièges des écoles normales, qui sont cependant munis d'un écrier fixe, comme

(1) M. Horace Greeley, le célèbre rédacteur de la Tribune de New York, va beaucoup plus loin. Il prétend que l'on ne doit point même se pencher pour écrire, et que la table ou le pupitre sur lequel on écrit doit toujours être à la hauteur de la poitrine. Il attribue l'excellent santé dont il jouit, malgré ses grands travaux, à l'habitude qu'il a contractée

dès sa jeunesse d'écrire à un pupitre très élevé. Non seulement nous le lui avons entendu dire, mais encore nous l'avons vu faire à l'Institut des Artisans, une lecture devant un pupitre qu'il avait disposé lui-même sur l'estrade, à la hauteur indiquée, et qui, pour cette raison, produisait un bien singulier effet.